



Préparation à l'habilitation électrique BT/HT : MODULES B1-B1V-B2-B2V-BR-BC- H0 FORMATION INITIALE

Suivant article code du travail R4544-9 et 10 ainsi que des règles techniques de la norme NF-C18510 et de ED 6127 -de L'INRS

Objectif

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation,
- Appliquer la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et d'identifier les risques présentés par les installations et équipements BT,
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques,
- Accéder aux locaux HT.

Participants

Personnels électricien ou électromécanicien. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (*sous réserve d'avis médical)

Pré-requis

Être âgé de 18 ans minimum , pas de contre-indication médicale à la pratique d'un métier soumis au risque électrique , rester vigilant sur les problèmes musculaires et visuels.

Lire et comprendre le français.

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle et, notamment de savoir :

- Différencier les grandeurs électriques,
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- Identifier les équipements électriques,
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.
-

Programme

► Enseignement théorique

- L'évaluation des risques
- Les dangers de l'électricité
- Les appareillages en Basse Tension
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- La procédure et le déroulement des travaux hors tension
- La procédure et le déroulement des interventions
- Les opérations spécifiques
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Le chargé de travaux et le chargé de consignation : rôle et opérations
- Le chargé d'interventions générales : rôle et opérations

► Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques

► Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

Moyens d'encadrement

Coordination de la formation : Nathalie ONNILLON

Intervention : Formateur habilité

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques

Validation de la formation

- Une évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18 510 en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.
- Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par l'animateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

Modalités

Durée de la formation

3 jours (21 Heures)

Lieu de la formation

Session inter-intra entreprises